

Nom prénom de l'élève majeur

Adresse

Téléphone

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil de recours
de l'enseignement à caractère (*ou non*) confessionnel
C/O Direction Générale de l'enseignement obligatoire
Bureau 1F140
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Lieu, date

Recommandé

Objet : recours externe, sur la base de l'article 98 du Décret « missions » du 24 juillet 1997, à l'encontre de la décision confirmative du conseil de classe notifiée le *date de la réception de la lettre de l'école rejetant votre recours interne*

Concerne : *nom, prénom de l'élève, date de naissance, élève de 4^{ème} générale/technique/professionnelle +option, au Collège/Institut/Athénée+nom, situé adresse complète de l'école*

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de recours,

I- Rappel des faits

J'ai suivi une *4^{ème} année générale/technique/professionnelle +option* durant cette année scolaire.

Dans sa décision du *date de la remise du bulletin*, le Conseil de classe a décidé de m'octroyer une **AOC ou AOB** sur la base des éléments suivants :

*Motifs du conseil de classe à recopier
(OU préciser que le conseil de classe n'a pas justifié sa décision d'octroi d'AOC/AOB)*

J'ai donc introduit une demande de procédure interne de conciliation contre cette décision le *date d'introduction du recours interne*.

Le Conseil de classe a rejeté ma demande par une décision du *date de la réception de la lettre de l'école rejetant votre recours interne* (voir copie ci-jointe).

II- Recevabilité du recours

L'article 98 § 1^{er} du Décret « missions » du 24 juillet 1997 dispose que le requérant est titulaire d'un droit de recours contre une décision d'échec ou de réussite avec restriction jusqu'au 10 juillet, ou jusqu'au 1^{er} jour ouvrable qui le suit si celui-ci est un dimanche, pour les décisions de premières session. Pour les décisions de seconde session, le requérant doit introduire le recours jusqu'au 5^{ème} jour ouvrable scolaire qui suit la notification de la décision.

En l'espèce, la nouvelle décision confirmative du Conseil de classe m'a été notifiée le *date de la réception de la lettre de l'école rejetant votre recours interne*.

Dès lors, le présent recours est recevable.

III- Moyens de légalité interne

Le Conseil de classe motive sa décision en se basant essentiellement sur les éléments suivants :

*Motifs du conseil de classe dans la lettre de rejet du recours interne
(OU préciser que le conseil de classe n'a pas justifié le rejet du recours interne)*

Les arguments du Conseil de classe me semblent irrecevables.

En vertu de l'article 99 du Décret « missions », « les décisions du Conseil de recours se fondent sur la correspondance entre les compétences acquises par l'élève et les compétences qu'il doit normalement acquérir ainsi que sur l'équivalence du niveau des

épreuves d'évaluation administrées aux élèves à celui des épreuves produites par les différentes Commissions des outils d'évaluation ».

Or, de nombreux éléments me permettent d'établir ma capacité à poursuivre normalement dans l'année supérieure *citez directement l'année et l'option que vous voudriez suivre (avec éventuellement une restriction dans le cas où vous accepteriez une orientation technique ou professionnelle ou un changement d'option)*:

*Ici notez tous vos arguments et surtout les **éléments nouveaux** pour expliquer votre désaccord avec la décision (= éléments du parcours scolaire, de la vie familiale ou personnelle qui ne serait pas connu du conseil de classe, éléments du programme de cours ET mettre en évidence les efforts, la motivation, faire des propositions pour rattraper les lacunes (cours particuliers, travail de vacances, ...) et éventuellement que les matières ratées ne seront pas au programme envisagé l'an prochain, etc.) ET/OU erreurs de cotations, vice de forme dans l'évaluation partielle ou globale en cours d'année ou en fin d'année ET joindre si nécessaire une copie de l'examen, du règlement de l'école sur les méthodes d'évaluation et de cotations + copie du bulletin, ou tout autre document appuyant vos arguments.*

Eu égard à ces différents éléments, je demande au Conseil de recours de vérifier que *l'examen n'a pas été coté trop sévèrement. Je demande aussi au Conseil de recours de s'assurer de la concordance entre les questions d'examen et le programme.*

Ensuite, et avec ces éléments, de reconsidérer les décisions de l'établissement *nom de l'école* afin que je puisse poursuivre normalement le cours de mes études en *année et option envisagée*.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de recours, en mes sentiments les plus respectueux.

Signature l'élève majeur

Copie sous pli recommandé (vous devez obligatoirement remettre au directeur de l'école une copie du recours externe):

Monsieur/ Madame *nom du directeur*, Directeur de *nom de l'école*
Adresse de l'école